

2633-00

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

Communauté française

Libre confessionnel

Provincial et communal

Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau :
Jean Steensels, Président du conseil de coordination.

Date et signature :
le 14 décembre 1998

2. Intitulé de l'unité de formation :

Informatique : administration N.T. serveur.

Code de l'U.F. :

7532 48032E1

Code du domaine de formation : **710**

3. Finalités de l'unité de formation :

Reprises en annexe n° 1 de 1 page

4. Capacités préalables requises :

Reprises en annexe n° 2 de 1 page

5. Classement de l'unité de formation :

Enseignement secondaire de :
du degré :

transition
 inférieur

qualification
 supérieur

Enseignement supérieur de type court

Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur	(1)
Technique	<input type="checkbox"/>	Technique	<input type="checkbox"/>
Economique	<input checked="" type="checkbox"/>	Economique	<input checked="" type="checkbox"/>
Paramédical	<input type="checkbox"/>	Paramédical	<input type="checkbox"/>
Social	<input type="checkbox"/>	Social	<input type="checkbox"/>
Pédagogique	<input type="checkbox"/>	Pédagogique	<input type="checkbox"/>
Agricole	<input type="checkbox"/>	Agricole	<input type="checkbox"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

14 JAN 1999

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : oui non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1 page.

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 1 page.

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 1 page.

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1 page.

(1) Cocher la mention utile

(2) A compléter

(3) Réservé à l'Administration

Code de l'unité de formation : (3) **75 32 48 U32 E1**

Domaine : **710**

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. <u>Dénomination du (des) cours</u> (2)	<u>Classement du(des) cours</u> (2) (4)	<u>Code U</u> (2) (5)	<u>Nombre de périodes</u> (2)
Réseaux informatiques : laboratoire	CT	S	32
2. Part d'autonomie	XXXXXXXX	P	8
		Total des périodes	40

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

AVIS FAVORABLE
LE 14.04.99
E. Lamotte
E. LAMOTTE

A. COLLINET
ADM. PEDAG.

[Signature]

Date : **19 AVR. 1999**

Signature :

- (2) A compléter
- (3) Réserve à l'Administration
- (4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
- (5) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

ANNEXE (dossier pédagogique).

Réseau :

COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Dossier 2633U

Section :

Code : 75.32.48.U32E1

INFORMATIQUE : ADMINISTRATION N.T. SERVEUR.

Document 8 bis – point 11.

Pour une harmonisation des intitulés de cours, remplacer
« Administration réseau : laboratoire de serveur NT »
par
« Réseaux informatiques : laboratoire ».

Annexe 2 – Capacités préalables requises.

Il me paraît indispensable que la liste des capacités fasse mention de compétences spécifiques à l'environnement Windows

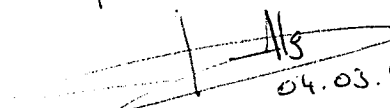
- Maîtriser l'installation, configurer, personnaliser un logiciel graphique d'exploitation ;
- Manipuler les attributs propres à ce genre de logiciel (icônes, fenêtres, menus déroulant ; boutons, ascenseurs,...) ;
- Utiliser le gestionnaire de programmes ;
- Utiliser le gestionnaire de fichiers ;
- Utiliser le gestionnaire d'impression ;

et d'ajouter aux titres cités l'attestation de réussite de l'unité de formation
« Logiciel graphique d'exploitation » (75.31.11.U21D1)

Vedrin, le 23 janvier 99.


E. LAMOTTE

1. La présentation des annexes ne respecte pas les recommandations de la PS 849/96 (il s'agit ici d'un dossier de réseau et non d'un dossier définitif).
2. Chaque annexe doit porter la date du 8 bis (14.12.98).


E. LAMOTTE
04.03.99.

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret du 16 avril 1991 de la Communauté française, organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit notamment:

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières de l'unité de formation

L'unité de formation vise à répondre au développement des réseaux et des besoins croissants en savoir-faire dans ce domaine ainsi que les problèmes posés par leur installation, configuration et maintenance.

L'unité de formation doit permettre à l'étudiant de mettre en oeuvre des méthodes spécifiques pour:

- * administrer un réseau comportant un ou plusieurs serveurs NT
- * installer un NOS (Network Operation System)
- * configurer le ou les serveurs
- * configurer des machines clientes
- * assurer la maintenance d'un domaine dans un réseau NT.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

Pour être admis dans cette unité de formation, l'étudiant sera capable:

face à une situation-problème rencontrée dans l'administration et la gestion d'une station de travail, après l'avoir adaptée à un nouveau besoin matériel et/ou logiciel:

- * de justifier la démarche mise en oeuvre, sur le plan technique et sur le plan pratique;
- * de répondre à des questions de compréhension montrant sa connaissance des éléments constitutifs d'une configuration donnée et de son fonctionnement;

face à une situation-problème couramment rencontrée dans l'administration et la gestion d'un système d'exploitation, les consignes étant précises:

* de mettre en oeuvre et de justifier une démarche de résolution de problèmes au moins pour une des activités suivantes:

- adaptation et personnalisation d'un système;
- remédiation à un dysfonctionnement de type courant;
- élaboration de procédures en langage de commande;

face à un système informatique connu sur lequel est installé le système d'exploitation réseau, en respectant le temps alloué et les règles d'utilisation de l'équipement et du matériel informatique, devant une tâche précise:

- * d'établir une marche à suivre répondant aux exigences de la tâche;
- * d'utiliser ses savoirs et savoir-faire selon une démarche structurée, pour effectuer des opérations sur réseau comportant au moins un des points suivants:
 - l'établissement d'une communication entre deux systèmes informatiques;
 - l'installation d'un logiciel dans le réseau;
 - l'utilisation des fonctions du système d'exploitation pour établir un état des ressources du réseau;
- * de consulter de la documentation

face à un système informatique connu, en respectant le temps alloué, en respectant les règles d'utilisation de l'équipement et du matériel informatique, en utilisant les commandes appropriées:

- * d'installer et de configurer le logiciel graphique d'exploitation;
- * de formater une disquette;
- * de gérer des fichiers sur disques;
- * d'effectuer des copies de sauvegarde;
- * de lancer et d'exécuter une application;
- * d'échanger des données entre applications;
- * d'utiliser les principales commandes de base;
- * d'utiliser les outils d'aide.

2.2. Titres pouvant en tenir lieu

Attestations de réussite des unités de formation

- “ Informatique: structure des ordinateurs” (code 75 51 01 U 31 D1)
- “ Informatique: systèmes d'exploitation” (code 75 52 03 U 31 D1)
- “ Informatique: réseaux - niveau moyen”.(code 75 32 26 U 21 D1)
- “ Informatique: logiciel graphique d'exploitation” (code 75 31 11 U21 D1)

3. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

1 étudiant par poste de travail et un maximum de 15 étudiants par groupe.

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable de mobiliser d'une manière générale ses connaissances, ses techniques et ses méthodes pour:

- identifier les éléments constitutifs d'un NOS N.T.;
- identifier l'architecture d'un réseau N.T.;
- identifier la notion de domaine dans un réseau N.T..

Après avoir déterminé les besoins en fonction d'un contexte donné, selon les moyens matériels existants, l'étudiant sera capable de mobiliser, d'une manière opérationnelle, ses connaissances, ses techniques et ses méthodes pour:

- installer le NOS N.T. (PDC, BDC, SERVEUR)
- paramétrer les contrôleurs pour
 - * créer et gérer des comptes utilisateurs
 - * créer et gérer des groupes
 - * gérer l'environnement de travail des utilisateurs (profils errants, scripts, stratégie système)
 - * configurer les machines clientes (Win 95 - Win NT)
 - * configurer DHCP serveur.
- effectuer la maintenance des contrôleurs (principal et secondaire) d'un domaine pour
 - * synchroniser des bases de données
 - * promouvoir un contrôleur secondaire de domaine
- mettre en place le partage des ressources et la sécurité avec "NTFS"
- utiliser "l'observateur d'événements" et l'audit;
- gérer les unités de disques.

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable, face à un cahier de charge prévoyant l'installation d'un réseau N.T., comportant au moins un contrôleur principal:

- d'installer le contrôleur principal;
- de configurer ce contrôleur afin d'être utilisable pour authentifier les utilisateurs du domaine;
- de sécuriser et partager les ressources.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte:

- * de la capacité à gérer l'utilisation des machines clientes au travers des stratégies systèmes, des profils utilisateurs;
- * de la capacité de maintenir le système opérationnel suite à la défaillance d'un contrôleur de domaine;
- * de la capacité à déterminer et à résoudre d'éventuels problèmes apparus dans "l'observateur d'événements";
- * de la capacité de s'adapter à la demande des stations clientes tant en services qu'en utilisation de logiciels réseaux.

6. PROFIL DU CHARGE DE COURS

Un enseignant.